

# FOUILLES DANS L'AIRESACRÉE DU FORUM D'AUGUSTA PRÆTORIA

Patrizia Framarin, Mauro Cortelazzo\*

## De l'assainissement à la recherche: sondages autour du Cryptoportique du Forum

Patrizia Framarin

La nécessité de pallier aux infiltrations d'eau et d'humidité qui depuis longtemps assaillent le Cryptoportique, a donné le coup d'envoi à une série d'interventions destinées à assainir l'édifice dans les zones accessibles à l'extérieur du monument.

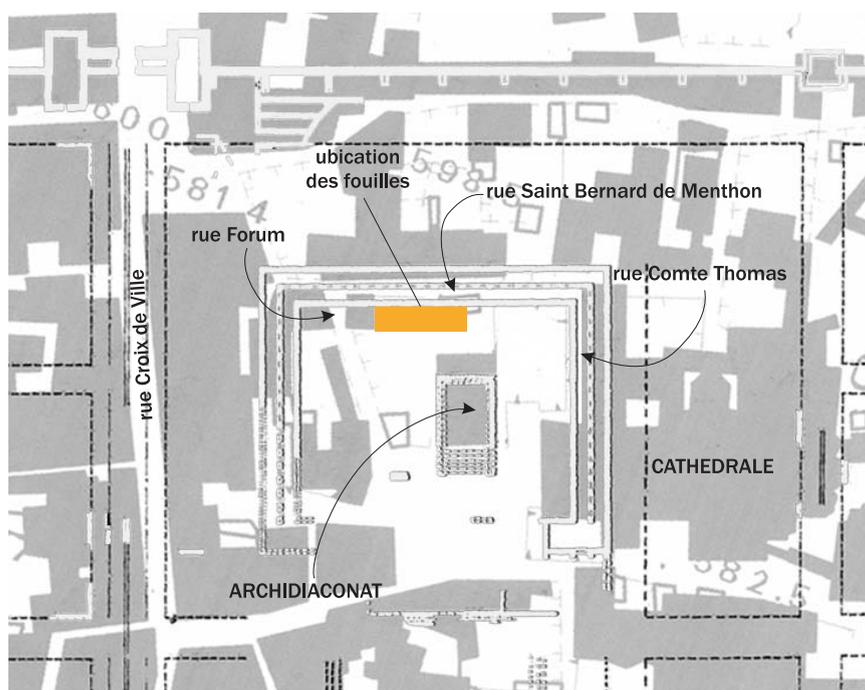
Dans cette optique, un premier lot de travaux a permis de rendre étanches les zones situées au-dessus des galeries des bras Nord et Est, en correspondance des chaussées des rues Saint Bernard de Menthon et Comte Thomas. Quant à l'observation de la conformation des extrados des voûtes et de leur couverture restituée comme base d'une terrasse à portique par analogie avec des complexes analogues<sup>1</sup> nous avons dû nous incliner devant la présence envahissante d'une dalle en ciment posée vers la moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> en tant que vide technique de la chaussée actuelle qui a de fait empêché l'analyse de portions significatives de la crête supérieure du monument, au niveau de son hypothétique cote de rasage (fig. 1).

Entre le printemps et l'automne 2003, toujours dans le but de préparer des contre-mesures d'isolation destinées à sauvegarder le monument, nous avons procédé à un sondage le long du bras Nord du Cryptoportique, à l'intérieur de l'aire sacrée, en correspondance du potager qui jouxtait l'ancienne maison de l'Archidiaconat, dans une zone qui n'avait jamais fait l'objet auparavant de fouilles à caractère cognitif. L'aménagement actuel du secteur

oriental du téménos, correspondant à l'espace vert rabaissé à l'Est de l'Archidiaconat, est l'œuvre de Schiaparelli qui, par des interventions effectuées entre 1910 et 1920, a proposé à nouveau la cote approximative de l'étage de fréquentation romain, comprise entre le podium du temple et le système d'écoulement des eaux le long de la perspective intérieure du Cryptoportique.<sup>3</sup>

Le périmètre de l'aile septentrionale du monument a constitué, sur un tiers environ de son développement total, le front Nord des fouilles. On a relevé, dès les premières portions de maçonnerie mises au jour, les effets d'un appauvrissement de la perspective exposée jusqu'à une hauteur de 3,2 m, qui présente des brèches et des manques d'entité variable au détriment de l'ouvrage réalisé avec des jets de mortier et de pierraille de petite dimension, régularisés sur le parement appréciable dans son intégrité seulement pour une bande moyenne de 70,0 cm, en correspondance de la partie hors terre inférieure (fig. 2, 3). Les ouvertures d'origine, placées à intervalle régulier, ont été modifiées et obstruées de l'intérieur, de sorte qu'il n'est pas possible de reconnaître les éléments architecturaux qui les définissaient; d'autres ont été ajoutées, d'une façon générale à une cote supérieure du mur, pour les usages liés à la présence des hourdis qui ont occupé les galeries du Cryptoportique depuis des temps immémoriaux, divisant l'espace disponible avec des cloisons.

Un important manque colmaté, au centre du côté Nord, a incité à réfléchir sur la présence d'une entrée monumentale prévue dans la structure d'origine, puis altérée et ensuite obstruée. Des évaluations minutieuses effectuées



1. Le Cryptoportique dans le plan topographique actuel.



2. Mur du périmètre du Cryptoportique, aile Nord, perspective vers l'aire sacrée; sur le fond éléments du caniveau d'écoulement. (S.E. Zanelli)

au cours des fouilles, n'ont pas par ailleurs fait émerger des éléments capables de soutenir cette hypothèse tandis que si l'on considère l'ordre stratigraphique, cette ouverture pourrait être fonction d'une utilisation d'époque postérieure.

Un élément significatif de continuité par rapport à l'aménagement d'origine est représenté par la découverte d'un morceau de caniveau, formé par deux modules en pierre avec un creux dans la partie supérieure comme ceux qui dessinent le périmètre restauré à l'Est. Destinés à recueillir les eaux météoriques, ces dispositifs marquent, avec leur développement marginal, la limite entre les zones ouvertes et celles couvertes de tout le complexe du Forum, comme l'attestent par exemple les portions trouvées le long du périmètre oriental de la platea.<sup>4</sup> La position du canal de drainage confirmée par la nouvelle portion mise au jour, indique de manière incontestable la cote d'un plan d'utilisation dont il n'a cependant pas été possible de retrouver trace.

Les surfaces aménagées attribuables à la période de fonctionnement du bâtiment à l'époque romaine, c'est-à-dire relatives à la fréquentation du péribole des temples, centralisés dans l'espace du téménos, n'ont pas pu être récupérées. A cause du dépouillement intensif et de l'approfondissement des différentes formes de réoccupation jusqu'aux niveaux stériles sous-jacents, les phases racontées par la stratification appartiennent à des périodes postclassiques, exception faite pour les traces du chantier de construction de l'aire sacrée.

Après un élan de construction, représenté dans le haut Moyen-Age par un bâtiment rectangulaire qui s'adosse au



3. Detail du parement du Cryptoportique (côté Sud, aile septentrionale). (S.E. Zanelli)

Cryptoportique par le biais d'un poutrage en bois, la marginalisation de la zone reprend, sa ruralisation prolongée, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle où elle atteindra la dignité de jardin organisé qui durera en bonne substance jusqu'à nos jours.

### Séquences des fouilles archéologiques

Mauro Cortelazzo\*

L'analyse stratigraphique a été subdivisée en périodes et les multiples informations recueillies à partir du dépôt archéologique, bien que fragmentaires, ont été intégrées à une progression historique qui comprend les principales vicissitudes du site.

Le parcours chronologique démarre avec les premiers témoignages anthropiques relatifs à l'édification du Cryptoportique. La présence de cet important monument déterminera les activités successives qui lui sont parasites et définira un espace fermé dans lequel s'articuleront des activités très diversifiées.

En attendant que l'étude des mobiliers puisse mieux préciser les domaines chronologiques proposés ici, un compte rendu synthétique est suggéré avec le but d'en définir les caractères essentiels et fournir des éléments utiles pour une comparaison avec des sondages limitrophes.

L'aire prise en examen est implantée sur des dépôts graveleux de formation naturelle d'origine fluvio-glaciaire (US 65 secteur Ouest; US 75 secteur Est). Une partie de ces graviers a subi pendant l'édification du Cryptoportique d'importants processus de retrait. Le profil de l'horizon

supérieur a été profondément entamé et également, de la même façon, le niveau de limon gris verdâtre, superposé aux graviers qui détermina la cote de fréquentation de la zone pendant sa construction.

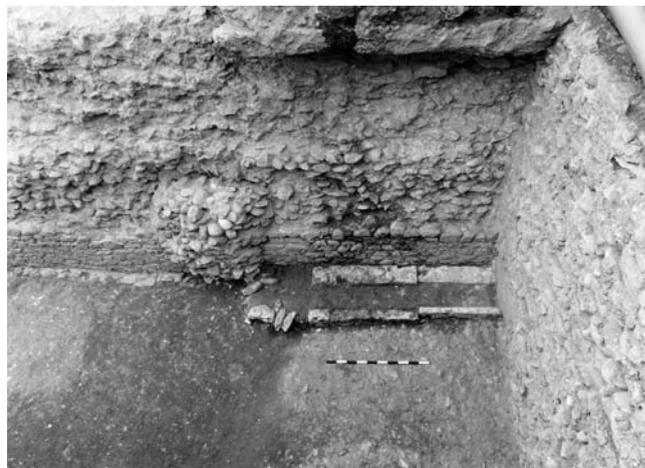
#### L'édification du Cryptoportique: les traces du chantier

Malgré la pauvreté des données à disposition pour pouvoir établir le moment d'édification du Cryptoportique, les fouilles ont de toute façon restitué des éléments intéressants reductibles aux dynamiques de chantier. Les dépôts stratigraphiques (US 58, 57) qui, conservés seulement dans le secteur centre-oriental de la zone de fouilles, se trouvaient en contact direct avec le substrat naturel, ont mis en évidence des apports artificiels de graviers. Ceux-ci se situaient à une cote nettement inférieure par rapport au plan hypothétique de fréquentation de l'aire sacrée et, donc, il ne semble pas possible de les attribuer à des hourdis ou des préparations pour la pose de pavements ou dalles de pierre. Il est plus probable, vu la présence de nombreux trous de poteaux étroitement reliés du point de vue stratigraphique (US 51, 52, 53, 54) que le dépôt graveleux (US 57), a volontairement été aménagé pour placer des outillages ou des treuils destinés à soulever des blocs de pierre pour la réalisation des parties structurelles du Cryptoportique. Le dépôt devait garantir une meilleure distribution des poids sur le terrain et éviter des affaissements pendant les opérations de soulèvement des matériels. La nécessité d'utiliser de tels outillages trouve sa justification dans la délicate opération de positionnement et mise en place des grands blocs de travertin qui déterminent les imposantes arches de l'épine centrale. Cette opération devait être effectuée à ciel ouvert; ensuite, une fois complétée l'ossature et réalisés les charpentes, on construisait la voûte.

Ce n'est pas par hasard si le terrain, (US 49) qui remplit et bouche les trous, est en majorité constitué de petits blocs et éclats de travertin; il pourrait représenter le matériel résiduel de la construction des voûtes, entièrement réalisées avec des fragments de travertin ou tout au plus l'achèvement de la partie qui surplombait le Cryptoportique. Le dépôt (US 49) représenterait l'aplanissement et l'aménagement de la zone de chantier une fois les travaux terminés.

La découverte d'une portion du caniveau en travertin, (US 55; fig. 4), est, du moins en ce qui concerne un des deux blocs mis au jour, certainement à considérer comme placée dans sa position d'origine; elle permet de confirmer ultérieurement l'organisation de l'écoulement des eaux météoriques et surtout donne une précision sur la cote de l'étage de fréquentation de l'aire sacrée.

La portion de canalisation définit une cote de référence (579,42 m) qui, mise en relation avec d'autres portions, elles aussi en position d'origine (par exemple à l'intérieur du clocher au Sud, sous la façade actuelle de la cathédrale et certainement quelques-uns des éléments visibles actuellement dans la zone du jardin) pourrait faciliter une définition plus ponctuelle des pentes d'écoulement. Son attestation confirme que la solution adoptée devait certainement s'étendre uniformément au moins sur deux des trois côtés, ceux qui ont été jusqu'à maintenant physiquement contrôlés, et surtout, malgré le peu de données stratigraphiques à disposition, qu'il n'y a pas eu de remaniement ou réadaptation au fil du temps.



4. Portion du caniveau située le long de la perspective du Cryptoportique; à gauche petite ouverture d'origine bouchée de l'intérieur. (S.E. Zanelli)

La colocation et la disposition des blocs doivent être rapportées à la première construction, comme semblent le démontrer l'uniformité morphologique existant entre les différents blocs, la technique de pose et la cote d'implantation par rapport à la structure du Cryptoportique.

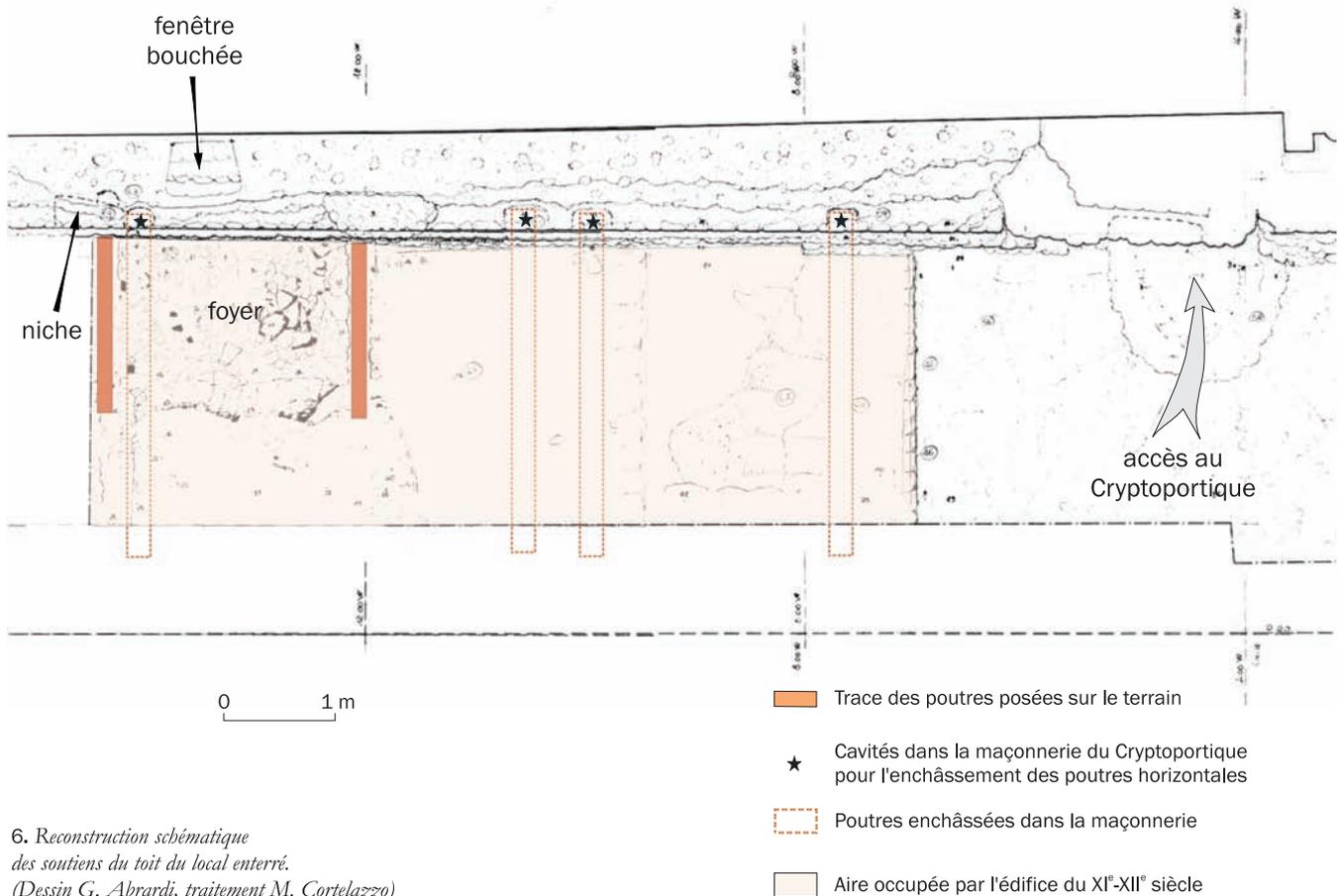
Des interventions anthropiques successives, comme nous le verrons, ne nous permettent pas cependant d'établir quel a été l'aménagement de la chaussée. Nous n'avons pas retrouvé de trace ou bord de stratigraphie, pouvant se référer à des sols ou plans de fréquentation et le saut chronologique que la séquence stratigraphique nous a restitué est d'environ mille ans.

#### Réalisation, jouissance et abandon, avec dépouillement relatif d'une grande structure en bois enterrée

Le grand vide chronologique que la séquence stratigraphique propose est confirmé soit par la découverte d'une monnaie du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup> soit par l'analyse au C14 d'un gros fragment de charbon, *larix decidua* retrouvé associé à cette monnaie. L'analyse au C14 a restitué une date



5. Destruction du local enterré adossé au mur du périmètre du Cryptoportique (US 69 et 70). (S.E. Zanelli)



6. Reconstruction schématique des soutiens du toit du local enterré. (Dessin G. Abrardi, traitement M. Cortelazzo)

comprise entre 860 et 1021.<sup>6</sup> Le dépôt en question (US 69) constitue le résultat de la destruction d'un plan probable d'un foyer appartenant à un local enterré adossé au mur du périmètre du Cryptoportique (fig. 5). La datation est donc à reporter au moment chronologique de l'abandon et de son dépouillement. Le local était creusé (US 46), dans les dépôts graveleux (US 57) et limoneux (US 58) des activités de construction du Cryptoportique et partiellement dans le terrain naturel. Le creusement du local, très profond, est en étroite relation avec ceux exécutés dans les maçonneries du Cryptoportique, où s'appuient les poutres en bois, poutres sur lesquelles reposait une couverture ou, chose moins probable, le plancher d'un étage supérieur. La série de cavités (US 59, 60, 61, 62) dans le mur, ne présente pas d'entraxe régulier mais reflète une même cote d'imposte. La cavité située le plus à l'Est est très proche de la ligne de coupe de tout le local, démontrant ainsi qu'un lien étroit existe entre les deux éléments. La partie enterrée présentait en outre une subdivision lisible à travers une brève portion de parapet (US 73) qu'en fonction de sa morphologie, une surface plate, et de la trace d'une brèche dans la maçonnerie verticale du Cryptoportique, il est possible d'identifier comme étant le plan de pose d'une poutre dormante sur laquelle étaient placés les autres éléments verticaux de séparation. Cette division en bois devait séparer l'espace destiné au foyer des autres locaux. Malheureusement au niveau planimétrique, ce qui a été porté au jour est très partiel et il n'est pas possible pour le moment d'effectuer une reconstruction et une distribution des espaces (fig. 6). Il est cependant concevable d'envisager une séquence d'espaces adossés au mur du Cryptoportique séparée par des structures en bois, perpendiculaires au mur. Sur la base de ces considéra-

tions, on peut supposer que le premier local avait une longueur d'au moins 7 m. A démontrer que l'édifice se continuait vers l'Ouest est la présence d'une niche (US 64) destinée au stockage d'objets ou d'outils, située à hauteur d'homme par rapport à l'étage enterré, creusée dans l'épaisseur de mur du Cryptoportique sur une profondeur d'environ 30 cm. A l'intérieur du premier local ont été retrouvés les traces du sol de fréquentation probable (US 71 et 72), avec une absence presque totale de céramiques, essentiellement placées à proximité du foyer. Sur ces bords sont repérables quelques dépôts (US 69, 70) caractérisés par l'activité de dépouillement et destruction consécutive du plan du foyer. Il n'est guère possible de tenter une reconstruction du foyer d'origine même si certaines empreintes font penser au prélèvement de nombreux éléments en pierre. L'absence d'objets et la conservation insuffisante des structures montrent que le bâtiment avait déjà dû être abandonné depuis longtemps et méthodiquement dépouillé. Par la suite, l'aire a été définitivement abandonnée et la partie enterrée s'est remplie soit par des apports anthropiques, soit naturellement (US 68, 66, 67).

La présence d'une fosse circulaire adossée au mur du Cryptoportique, précisément dans la zone centrale et dans l'axe d'une vaste obstruction de la maçonnerie réalisée pendant les restaurations des premières décennies du siècle dernier, laisse supposer un accès à la partie intérieure du Cryptoportique. Du point de vue stratigraphique, cette activité est contextuelle et en étroite relation avec l'usage du bâtiment enterré et la fréquentation de l'aire environnante. Il n'est pas possible d'établir, sur la base des données recueillies pendant les fouilles, si cette ouverture existait déjà au préalable. Aucun élément

architectural, ou de type structurel ou bien des traces particulières la maçonnerie attestent la présence d'un passage, ni d'escaliers ni de degrés d'accès au Cryptoportique. En tout cas, ce passage (US 47) serait tombé en désuétude en même temps que l'abandon de la structure enterrée.

### **Le processus de ruralisation de la zone**

A partir du moment où le bâtiment en bois cesse d'exister, plus aucune activité anthropique n'est enregistrée dans toute la zone, à l'exception peut-être de quelques activités sporadiques de déchargement (US 48); un dépôt unique (US 45) dépassant 1 m d'épaisseur se forme alors. Etant donné la puissance de ce dépôt et l'hypothèse d'une croissance continue possible de ce dernier par des apports de type différent aussi bien naturels qu'artificiels, les fouilles ont été effectuées par cinq coupes. Le matériel présent à l'intérieur, observé en séquence, étant très insuffisant, il n'a pas fourni d'indications particulières sur la période de formation. Le fait que sur la base d'une monnaie retrouvée dans la phase successive<sup>7</sup> ce dépôt a dû se former sur l'arc d'environ trois siècles est significatif. Au cours de cette période, les traces anthropiques sont très faibles et l'aire semble être peu utilisée et fréquentée. Le terrain présente dans chaque cas une forte composante organique produite par des substances végétales constamment présentes en surface pendant sa formation. Sur la base des éléments recueillis pendant les fouilles, il a été constaté que jusqu'aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles l'étage de fréquentation utilisé correspondait à celui d'époque romaine. Au contraire, au cours des quelques siècles qui ont suivi, comme nous le verrons, le sol augmente rapidement de plus de 1 m. L'aire se retransforme en espace ouvert, une portion de sol citadin où s'amorcent des phénomènes de désagrégations des structures, démontage partiel probable de la partie supérieure de la maçonnerie du Cryptoportique ou simple dégradation du bâtiment, et où on doit enregistrer l'apport insuffisant de produits contemporains à la formation du dépôt à l'intérieur duquel apparaissent en majorité par contre des matériaux résiduels. Un secteur de la ville où sur l'arc temporel de quelques siècles pourrait avoir existé une faible fréquentation sans solution de continuité qui n'a pas laissé de traces stratigraphiquement lisibles.

### **L'utilisation de l'aire à des fins agricoles**

La tendance mise en évidence dans la phase précédente résulte beaucoup plus manifeste avec la formation des deux dépôts suivants (US 44 et 30). Les fouilles du second en particulier ont été aussi exécutées par coupes, mais dans ce cas également elles n'ont pas donné de résultats. Deux éléments nous permettent de mieux définir l'arc temporel de formation de ces dépôts. Le premier (US 44) a restitué une monnaie attribuable à la période 1335-1339.<sup>8</sup> Le dépôt marque une nette scission avec la séquence précédente, (US 45) et représente un *terminus ante quem* pour la formation du niveau d'accroissement antécédent qui vient donc se situer entre le XI<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIV<sup>e</sup>. Le matériel contenu dans le second dépôt (US 30) confirme complètement la référence chronologique par les types de céramiques attestés mais surtout par l'homogénéité des classes représentées. En effet, des fragments de maiolique archaïque sont signalés, céramique engobée, céramique au décor de *sgraffito*

coloré en vert et ocre gravée de manière archaïque, qui caractérisent bien des contextes à situer entre la première et la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. La matrice du dépôt se présentait très homogène et le matériel à l'intérieur, représenté par fragments de céramiques, de briques, des grumeaux de mortier ou autre, conservait toujours des dimensions réduites avec des fractures très usées ou arrondies, index de flottage ou de remaniement continu. Ces aspects, unis aux caractéristiques pédologiques du terrain, font supposer que l'aire dans cette période était utilisée comme potager ou terrain à cultures. La présence également d'os d'animaux laisse entendre que dans la zone étaient déchargés ou abandonnés des ordures domestiques, qui, comme c'est bien connu maintenant, servaient souvent d'engrais pour les cultures.

### **La réorganisation de l'espace en face du mur du Cryptoportique à travers la réalisation de pergolas, de petites terrasses et d'une structure à piliers**

Après cette période d'utilisation à des fins agricoles, l'aire subit une nouvelle transformation en devenant un espace, toujours ouvert, où sont construits de nombreux murets pour la création de petites terrasses ou parterres adossés au mur du Cryptoportique afin de pouvoir mieux exploiter la réverbération de la chaleur fournie par la maçonnerie elle-même. Une série de petits murs en pierres sèches (US 29, 36, 38) sont ainsi érigés qui représentent la volonté de créer et d'aménager des espaces délimités en face du mur qui se présente désormais déjà entièrement privé de sa face visible et le noyau intérieur irrégulièrement exposé. Comme nous le verrons ensuite, la construction et la dimension de ces murets seront répétées plusieurs fois au cours des siècles et presque toujours dans la même position. À côté, même s'il n'est pas possible de dire si les deux activités sont à considérer comme contemporaines, sont réalisées probablement des pergolas ou des "altane" qui devaient aussi les utiliser comme appuis au Nord du mur du Cryptoportique. Au contraire, dans le secteur le plus oriental, est édifiée une structure ouverte, peut-être un auvent en bois qui s'appuyait certainement sur de gros piliers quadrangulaires (US 33, 35) et qui, sur le côté Ouest, devait être délimitée par un muret (US 38) dont il n'est malheureusement pas possible de déterminer la hauteur. La présence au centre de cette construction d'une structure en fondation de forme circulaire laisse cependant supposer un usage artisanal possible ou mieux encore une destination spécifique d'usage que les quelques éléments restant ne permettent pas d'identifier. La structure dans son ensemble a, en effet, été successivement détruite et rasée au cours d'une restructuration complète de toute la zone. Un dépôt (US 25) scelle, sur toute l'étendue, la stratigraphie sous-jacente, et c'est ce dépôt qui représentera ensuite une sorte de hourdis pour la réalisation des structures suivantes.

### **Un jardin du XVI<sup>e</sup> siècle à Aoste: le réaménagement de l'aire adossée au mur du Cryptoportique avec des plates-bandes et petites allées cailloutées**

Dans cette période la reconstruction d'une série de murets (US 10, 23) destinés à délimiter des plates-bandes disposées le long de la structure du Cryptoportique et l'aménagement soigné d'un cailloutage (US 9, fig. 7) transforment cet espace en un jardin urbain. Le développement du cailloutage, parallèlement aux murets, est



7. Petite allée cailloutée relative au jardin de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (US 9). (S.E. Zanelli)

nettement délimité vers le Sud, caractérisé par des cailloux plantés verticalement. Outre cette délimitation, une série de petites fosses pour l'implantation de poteaux en bois attribuables à la création d'une pergola, changeait la portion parallèle au mur du Cryptoportique en un passage couvert de plantes grimpantes et délimité par des plates-bandes. Une véritable petite allée bien organisée et soignée dans la pose des cailloux et les murets des parterres environnants. L'attention apportée à la mise en œuvre permet d'affirmer que l'intervention revêt les caractères d'une planification précise des espaces pour transformer l'aire en jardin intérieur d'une propriété privée. Le cailloutage est présent sur toute l'étendue de la zone, bien qu'il présente divers manques causés par des enlèvements successifs. La zone occupée par cette petite allée avec sa pergola devait plutôt être étendue et intéresser une bonne partie de l'espace intérieur au Cryptoportique. Le côté Nord était délimité par un mur de clôture, s'appuyant directement sur le mur du Cryptoportique, comme c'est le cas encore aujourd'hui. Au Sud, la limite imposée par l'étendue de la zone étudiée laisse entrevoir des hypothèses possibles sur l'articulation et l'étendue que pouvait avoir le jardin.

#### La fréquentation et l'abandon de la petite allée cailloutée

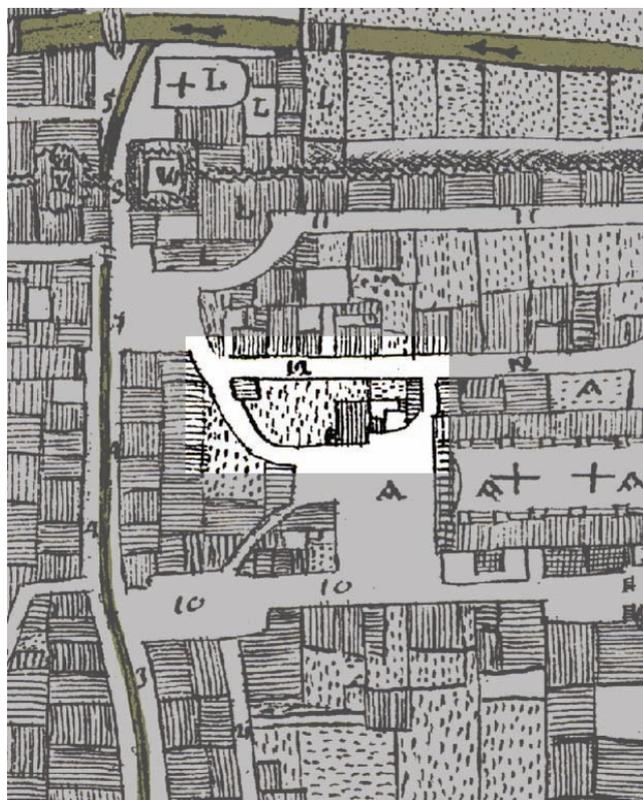
L'époque d'utilisation et de fréquentation du jardin nous est donnée, outre par les céramiques récupérées, également grâce à la découverte d'une monnaie 1504-1553.<sup>9</sup> Cette monnaie a été retrouvée dans un dépôt (US 17) qui identifie déjà une phase d'abandon (US 11) ou d'entretien insuffisant (US 8, 26) de ce cailloutage (US 9).

Par conséquent la construction de la petite allée, avec son corollaire de parterres et pergolas, doit se situer dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. La présence de quelques fragments de faïence polychrome et faïence blanche/bleue confirme ultérieurement la datation du contexte. La présence de quelques fragments de céramique peinte à engobe sous vitrine peut être considérée en phase si on pense à la formation du dépôt dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Cette catégorie de céramique, bien qu'abondante dans les dépôts du XIX<sup>e</sup> siècle, a des attestations pour ses premières productions, qui sont très caractéristiques et semblables non pas par hasard à celles des fragments récupérés ici, déjà dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle dans le territoire piémontais.<sup>10</sup>

#### L'exploitation de la zone à des fins agricoles entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle

Les modifications apportées par la construction du jardin semblent maintenir leur mémoire dans le temps. Bien que toute la zone ait subi une dégradation manifeste et une nouvelle destination à des fins agricoles, l'exigence de réaliser des murets (US 7) de limitation, toujours dans la portion adossée au mur du Cryptoportique, demeure. Les dépôts limoneux sableux qui se sont formés (US 5 et 6) constituent des terrains abondamment remaniés et remués précisément par la nécessité de cultiver des potagers.

A cette date qui, chronologiquement, pourrait se situer en fonction des matériels récupérés entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle et peut-être aussi une partie du XIX<sup>e</sup> siècle, le plan de De Tillier (1730) confirme la destination à zone ouverte de tout l'espace compris à l'intérieur du Cryptoportique, caractéristique que l'aire a conservée jusqu'à nos jours (fig. 8).



8. Extrait du Plan de la città d'Aoste de J.-B. De Tillier, 1730.

Le décor que nous a restitué l'aire fouillée appartient de préférence à l'époque médiévale et postmédiévale. Nous n'avons pas trouvé de traces de fréquentation d'époque romaine à l'exception de quelques activités de chantier pendant la construction du Cryptoportique.

Il faut cependant tenir compte du fait qu'elle a été observée et documentée, et dans l'ensemble hypothèses et analyses ont été faites sur un simple, bien qu'étendu, fragment de stratigraphie par rapport à l'étendue du contexte dans lequel le Cryptoportique est inséré. Les dépôts ainsi ramenés au jour sont donc en mesure de fournir des indications directrices et partielles qui empêchent forcément une généralisation des phénomènes.



9. Aile septentrionale du Cryptoportique, côté Sud: en avant-plan, aménagement de E. Schiapparelli (1910-1920); en arrière-plan, l'élévation des structures mises en évidence avec les fouilles. (S.E. Zanelli)

#### Abstract

The necessity of undertaking waterproof works in the Cryptoporticus justified a survey inside the sacred area of *Augusta Praetoria* Forum close to the northern galleries of the monument. The excavation reached the usage level of the Roman Age, an arrangement where only part of the small ditch of meteoric water was preserved, similar to those bordering the forensic floor, realized with monolithic stony blocks next to each other. In the Early Middle Ages wooden beams supported the roof of a structure right against the Cryptoporticus perimeter wall and sunk in the upset Roman levels. Later the area was abandoned and occupied by arranged gardens still existing nowadays.

1) On doit la première lecture dans ce sens avec l'interprétation du Cryptoportique en clé de substruction à l'enceinte de l'aire sacrée à R. Mollo Mezzena 1982, p. 229 à 242.

2) La logique de l'intervention a obéi à un critère de caractère d'entretien étranger aux problématiques d'études et de restauration.

3) Voir P.L. Vescoz 1920, p. 252 à 255 pour la description des travaux et la découverte du podium du temple 1916.

4) R. Mollo Mezzena 1982, fig. 22; *eadem*, 1990, p. 542 à 543, fig. 33 et 35.

5) Argent en alliage des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle, 14 mm, monnaie probablement de l'Italie méridionale (ex inf. Claudio Gallo).

6) Datation effectuée par le *Laboratoire Romand de Dendrochronologie* de Moudon - Vaud (CH) N. Réf. LRD04/R5546R-I. - Datation ETH-28212, Age 14C AMS conventionnel: 110045 BP (13C mesuré de -23,3 1,2 vs PDB).

Date C14 calibrée: 780 cal AD - 1020 cal AD (courbe de calibration "IntCal98" Stuiver et alii 1998, Radiocarbone, 40).

7) Voir la note 8.

8) Monnaie d'Azzone Visconti 1335-1339, argent, Hôtel de la Monnaie de Côme, poids 0,316 g, 15 mm, (CNI tav. XIV, 15), (ex inf. Claudio Gallo).

9) Monnaie de Charles II 1503-1553, Parpagliola, (ex inf. Claudio Gallo).

10) Pour une dernière collecte de matériel du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, voir le volume G. Pantò, *Per l'archeologia del Postmedioevo: i centri produttori di ceramica in Piemonte (secoli XVI-XIX)*, dans *Actes du Forum per i Beni Culturali*, Florence 2002.

\*Archéologue, consultant.